



Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le

ID : 064-216400655-20240912-2024_49-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPOBERRA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 12 septembre 2024 à 19h00 /
2024ko irailaren 12ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
6 septembre 2024 / 2024ko irailaren 6a	27	20

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Murielle ARREGUI, Marie Pierre CLAVENAD, Francis DOMANGÉ, Xalbat GARAT, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Pierre LAVIGNE, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Antoine COGNAUD (k) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)

Philippe CELAYA (k) à Marc GRACY (ri)

Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)

Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2024-49 Actualisation des tarifs des régies municipales périscolaires et extrascolaires/ Eskolaldi inguruko eta eskolatik kanpoko herriko etxeko kudeantzen prezioen eguneraketa

Cantine municipale :

Actuellement, les tarifs de la cantine municipale, en vigueur depuis octobre 2023 et facturés aux parents, sont les suivants :

- Pour 1 repas enfant domicilié sur Ascain

Quotient familial CAF mensuel	Participation familles
0 à 299 €	2,10 €
De 300 à 449 €	2,75 €
De 450 à 750 €	3,25 €
Au-delà de 750 €	3,75 €

- Pour 1 repas enfant domicilié hors Ascain : 4,00 €
- Pour 1 repas adulte : 5,00 €

Il est proposé de réactualiser le prix de vente des repas aux parents à compter du 1^{er} octobre 2024, en les fixant au tarif suivant :

- Pour 1 repas enfant domicilié sur Ascain

Quotient familial CAF mensuel	Participation familles
0 à 299 €	2,15 €
De 300 à 449 €	2,85 €
De 450 à 750 €	3,35 €
Au-delà de 750 €	3,85 €

- Pour 1 repas enfant domicilié hors Ascain : 4,10 €
- Pour 1 repas adulte : 5,50 €

Pour information, le coût de fourniture des repas par le prestataire est de 3,80 € pour un repas enfant et de 3,98 € pour un repas adulte.

ALSH municipal**Tarifs actuels**

QF CAF	Journée avec repas	Journée allégée (1/2 journée avec repas ou journée sans repas)	1/2 journée sans repas	Forfait semaine avec repas
< 449 €	11,00	7,05	4,40	44
450 à 750 €	12,45	8,20	4,95	49,80
751 € à 1 199 €	13,60	8,75	5,25	54,40
> 1 199 €	14,00	9,45	5,70	56
extérieurs	14,50	9,85	5,95	58
2°enfant (Ascain)				-25%
3°enfant (Ascain)				-25%
Camps	100 € (avec repas)			
Ticket Sport	5 €			
Proposition nouveaux tarifs à compter du 1^{er} octobre 2024				
QF CAF	Journée avec repas	Journée allégée (1/2 journée avec repas ou journée sans repas)	1/2 journée sans repas	Forfait semaine avec repas
< 449 €	11,30	7,25	4,40	45,20
450 à 750 €	12,80	8,40	4,95	51,00
751 € à 1 199 €	13,95	8,95	5,25	55,80
> 1 199 €	14,35	9,70	5,70	57,40
extérieurs	14,90	10,10	5,95	59,60
2°enfant (Ascain)				-25%
3°enfant (Ascain)				-25%
Camps	100 € (avec repas)			
Ticket Sport	5 €			

Le conseil municipal, ouï cet exposé,

ADOpte les nouveaux tarifs tels que proposés pour les régies municipales périscolaires et extrascolaires de la cantine, de la garderie, de l'étude et de l'ALSH.

AJOute que ces nouveaux tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} octobre 2024.

Adopté par 21 voix pour et 3 abstentions (Gorka TABERNA, Jérémy SAVATIER, Pierre LAVIGNE)

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER

